

Pédophilie

Une actualité... Un diocèse mis en cause par la justice pour une affaire de pédophilie ayant eu lieu il y a 25 ans.

Un film, *Spotlight*, retraçant le scandale de Boston dénoncé en 2001 par le journal le *Boston Globe*, impliquant des prêtres –les abuseurs- et leur hiérarchie qui les avait couverts.

La vérité rend libre. C'est un fait.

L'Église de France, depuis de nombreuses années, a décidé de s'ouvrir à la justice pour toute affaire de ce genre. C'est simplement normal.

Il faut tout faire pour éviter les drames.

Qu'il me soit permis quatre remarques :

- Il y a quelques décennies, de grands journaux - réputés sérieux- donnaient la parole à des personnes célèbres faisant l'apologie ou, en tout cas, ne trouvant rien à redire à la pédophilie. Que je sache, ils n'ont jamais fait amende honorable. Et ils donnent des leçons aujourd'hui.

- De fait, quand les faits sont évidents, les signaler au Procureur peut être difficile, mais cela ne pose pas de vrai problème. Quand les faits remontent à des dizaines et des dizaines d'années, les questions sont plus difficiles à résoudre quand il y a des rumeurs incontrôlables. Il est difficile de mettre en cause des personnes au risque de pousser des innocents à perdre leur réputation et, pour certains, à se suicider. Et pourtant, il convient toujours d'écouter ceux qui se déclarent victimes.

- Quand il y a crime, la justice humaine doit passer. Pour autant, une fois qu'elle est passée, les « abuseurs » restent des hommes et ont le droit à retrouver une place dans la société. La difficulté est que l'on peut penser légitimement que la perversion sexuelle est une maladie dont on ne peut pas guérir (mais alors, peut-on la juger ?). De toute façon il faut continuer à protéger les jeunes...

- Devant la faiblesse humaine, comment ne pas se sentir pauvre ? Comment être péremptoire ? Comment trouver les chemins de la justice, mais aussi du respect de tout homme ?

† Mgr Michel Dubost
Évêque d'Évry - Corbeil-Essonnes
le 7 mars 2016